

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU 31 OCTOBRE 2016**

Conseil syndical en exercice : 12
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille seize, le trente et un octobre, le Conseil Syndical étant réuni dans la commune d'Autreville sur Moselle, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BIC Jean-Jacques

Présents : Madame et Messieurs – BIC Jean-Jacques - BONEL Philippe - BRUCHE Jean-Paul - LAMBING Myriam - LHUILLIER Frédéric - MINEL Christian - MULLER Laurent - SAUCE Robert - VIOLE Bertrand

Pouvoirs : BERGEROT Denis à SAUCE Robert

Absents excusés : BERGEROT Denis

Absents : Cécile GENAY - FERREIRA Emmanuel

Secrétaire de séance : Frédéric LHUILLIER

ORDRE DU JOUR :

- Entrées et sorties du SDAA 54
- Choix de l'entreprise : Contrôles extérieurs
- Rapport sur le prix et la qualité du service de l'année 2016
- Questions diverses

| | |
|---------|---|
| 14/2016 | <i>ENTREES ET SORTIES DU SDAA 54</i> |
|---------|---|

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment ses articles L5211-18, L5211-19 et L5211-20 qui définissent les modalités d'admission et de retrait des collectivités d'un syndicat,

Vu les statuts du SDAA 54,

Vu la délibération n°18-2016 du SDAA 54 du 05 octobre 2016,

Après avoir pris connaissance des explications fournies par le Président,

Après en avoir délibéré :

DECIDE d'accepter :

- Les demandes d'entrée dans le SDAA 54 de :
 - MARTINCOURT
- Les demandes de sortie du SDAA 54 de :
 - COYVILLER
 - FILLIERES
 - GROCY
 - LUPCOURT
 - UGNY

Vote : unanimité

15/2016

CHOIX DE L'ENTREPRISE : CONTROLES EXTERIEURS DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA COLLECTE

Des contrôles extérieurs obligatoires doivent être réalisés pendant et après les travaux d'amélioration de la collecte et de déconnexion d'eaux claires parasites.

Deux sociétés ont proposé un devis :

- SCORE
- MALEZIEUX

Après analyses et explications faites par Monsieur le Président du SIAMA.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- décide de retenir la société SCORE pour les contrôles extérieurs des travaux d'amélioration de la collecte et déconnexion d'eaux claires parasites pour la somme de 6 335.40 € HT - six mille trois cent trente-cinq euros et quarante centimes hors taxes.
- autorise le Président à signer tout document concernant ces travaux de contrôle.

Vote : unanimité

16/2016

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Le Président présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'année 2016.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

- Approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement de l'année 2016.

Vote : unanimité

